

Centre International pour le Développement de Politiques Migratoires (ICMPD), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat).

www.icmpd.org/MC2CM

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, copié ou transmis sous quelque forme ni par quelque procédé que ce soit, électronique ou mécanique, ce qui inclut la photocopie, l'enregistrement et tout stockage d'informations ou système de récupération, sans la permission des détenteurs des droits d'auteur.

Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union Européenne (UE) et de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC). Le contenu de cette publication est la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être compris comme reflétant les vues de l'UE ou de la DDC.

Co-financé par l'Union Européenne



Co-financé par

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Mis en œuvre par



MC²CM

MEDITERRANEAN CITY-TO-CITY MIGRATION

PROFIL MIGRATOIRE DE VILLE

TUNIS

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ce document est une synthèse du Profil migratoire de la ville de Tunis et du Document de priorités rédigés dans le cadre du projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée (MC2CM) qui vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance migratoire au niveau municipal, à travers un réseau de villes en Europe et dans le sud de la région méditerranéenne. Plus d'informations sont accessibles en ligne: www.icmpd.org/MC2CM.

| PRÉSENTATION GÉNÉRALE (2014) | |
|---|--|
| Contexte politique et administratif | Tunis est la capitale de la Tunisie et la municipalité la plus peuplée du gouvernorat de Tunis. 15 délégations la composent: Bab El Bhar, Bab Souika, Cité El Khadra, Djebel Jelloud, El Kabaria, El Menzah, El Omrane, El Omrane supérieur, El Ouardia, Ettahrir, Ezzouhour, Hrairia, Médina, Séjoui et Sidi El Béchi |
| Population | 638 845 |
| Part de la population de la ville de Tunis dans la population totale | 8,6 % |
| Part des immigrés du gouvernorat de Tunis dans la population nationale | 18% |

CONTEXTE MIGRATOIRE

Le poids de la ville de Tunis dans les dynamiques migratoires nationales, internes ou externes, est prépondérant.

La ville perd de son attractivité auprès des Tunisiens: son solde migratoire interne est négatif (62 642 entrants en 2009 – 2014 pour 91 791 sortants) et les départs touchent toutes les délégations. Les autres gouvernorats qui constituent la métropole tunisoise (Ariana, Ben Arous et La Manouba) semblent attirer une mobilité interne selon une logique centre-périphérie. De même que les activités économiques de Tunis se sont relocalisées hors de la ville au cours des décennies 1990 et 2000, le choix de la délégation de résidence semble répondre désormais à une logique de périphérisation.

Au regard de la migration internationale, le gouvernorat de Tunis et plus encore la métropole tunisoise accueillent respectivement plus de 18% et 40% des immigrés vivant sur le territoire tunisien. Sur la période 2009 – 2014, les flux externes entrants (Tunisiens de retour et immigrants) sont concentrés dans le gouvernorat de Tunis (25,7%) et plus largement dans la métropole tunisoise (48%).

A l'échelle de la ville, les données du Recensement de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 sur les émigrants et immigrants par délégation (2009 – 2014) montrent que le solde migratoire externe des 15 délégations qui la composent est positif. A l'inverse des dynamiques migratoires internes, Tunis attire plus, sur cette période, d'immigrants qu'elle ne produit de candidats à l'émigration. Les 4791 entrants ont majoritairement immigré dans la capitale pour trouver un emploi, accompagner leur famille ou faire des études. Le Bureau de l'immigration et de la main d'œuvre étrangère a accordé près de 45% des attestations et plus de 38% des contrats de travail dans la ville de Tunis entre 2014 et 2016, soulignant la place prépondérante de la capitale dans le phénomène migratoire en Tunisie.

SITUATION DE L'IMMIGRATION

Le nombre total d'immigrés dans la ville de Tunis n'est pas connu. A l'échelle du territoire national, le RGPH 2014 compte parmi les résidents étrangers une majorité d'Algériens, Libyens, Français, Marocains, et Italiens. Le RGPH 2014 fournit des chiffres sur les immigrants s'étant installés dans la ville de Tunis sur la période 2009 – 2014. Il recense ainsi 4791 immigrants soit 33% des entrants étrangers arrivés en Tunisie sur la même période (14350 personnes) principalement originaires de Libye, France, et de pays subsahariens. C'est une migration majoritairement masculine (57% d'hommes contre 43% de femmes). Ils s'installent essentiellement dans les délégations d'arrondissements aisés de la ville, notamment El Menzah, Cité El Khadhra et Bab Bhar.

Si les données manquent au niveau local, les données à l'échelle nationale rapportent que 40% des immigrants sur cette période ont entre 20 et 35 ans. Leur niveau d'instruction est élevé (plus de 40% ont un niveau d'études supérieures) et seuls 3% sont sans instruction (contre 19% des Tunisiens). Au niveau national toujours, le taux d'activité des immigrants sur cette période ne dépasse pas 36% tandis que le taux de chômage est de 6% parmi les actifs (contre près de 15% des Tunisiens).

En 2014, le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Réfugiés (HCR) qui enregistre le nombre de réfugiés et demandeurs d'asiles dans la ville de Tunis comptait 116 réfugiés et 427 demandeurs d'asile (soit 48% du total national), majoritairement Syriens et Ivoiriens.

POLITIQUE MIGRATOIRE LOCALE

La municipalité de Tunis n'est pas en charge des questions migratoires. Les politiques qui y ont trait sont formulées et mises en œuvre par les autorités centrales. Le Secrétariat d'état à l'immigration et aux Tunisiens de l'étranger est responsable de la stratégie migratoire nationale tandis que d'autres institutions interviennent sur les différents aspects de la gouvernance migratoire. La municipalité intervient notamment sur quatre axes clés pour citoyens de la ville, à savoir l'axe social, culturel, de la

jeunesse et de l'enfance et celui de l'urbanisme. Dans sa gestion quotidienne de ces questions, la municipalité développe des actions en faveur des migrants (internes et externes) sans programmation a priori.

Dans le cadre du projet MC2CM, le groupe de parties prenantes de Tunis (composé de représentants de la municipalité, du secteur associatif et des services déconcentrés de l'Etat) a identifié les priorités suivantes pour l'amélioration de la gouvernance migratoire dans la ville:

1. Accès à l'information
2. Éducation financière
3. Animation sociale inclusive
4. Apprentissage des langues
5. Autonomie économique des migrants

| Gouvernement local | |
|--|--|
| Département de la Culture, de l'Enfance, de la Jeunesse, des Sports et des Affaires sociales | <p>Gère plusieurs programmes d'aide et d'assistance aux populations vulnérables dont des migrants, en collaboration avec les délégations quand nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aides financières aux familles nécessiteuses (près de 400 familles bénéficiaires d'une aide mensuelle) • Aides financières et règlement des loyers de certaines familles en attente de logement • Aides financières mensuelles aux travailleurs des chantiers de construction, • Actions ponctuelles d'aides financières aux familles, par exemple pendant le mois de Ramadan, lors de la rentrée scolaire • Aides exceptionnelles couvrant les accidents et maladies <p>Un service municipal socio-médical d'urgence fonctionnait jusqu'en 2012, avant qu'il ne ferme faute de moyens</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Gère 15 jardins d'enfants qui accueillent chaque année plus de 2000 enfants, dont des enfants migrants • Gère 2 structures/espaces enfance et jeunesse : l'espace Montaciria et l'espace El Agba • Propose des activités d'animation, des excursions et des voyages pour les jeunes vulnérables • Subventionne 33 associations sportives, aménage et met à leur disposition terrains et équipements sportifs de quartier ouverts à tous |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Gère les espaces culturels et grandes manifestations de la ville (théâtre municipal, centres d'exposition artistique, librairies municipales, etc.) |

| | |
|--|---|
| <p>Délégation municipale remplissant les fonctions de conseil municipal</p> | <p>Ses directions centrales et 15 délégations interviennent sur les questions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • état civil • propreté de la ville, éclairage et chaussée • espaces verts et jardins publics • santé et hygiène • urbanisme et permis de construction |
| <p>Direction de l'Aménagement du territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Met en place le plan d'aménagement de la ville de Tunis • Gère la situation urbaine de la ville • Octroi des autorisations de bâtir • Contrôle la conformité des constructions |
| <p>Centres de Ressources pour Migrants (CRM)</p> | <p>Présents à Tunis et dans trois autres régions (Sfax, le Kef et Médenine) depuis décembre 2013, ces centres fournissent aux Tunisiens sortants et rentrants ainsi qu'aux étrangers de Tunisie un accès à l'information (rencontres, site web et entretiens) et une assistance personnalisée.</p> <p>Etablis dans le cadre du projet «Développement de centres de ressources & services d'informations en ligne pour migrants» (CRM) mis en place par Organisation internationale pour les migrations (OIM) et en partenariat avec l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) et l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI)</p> |

| Organisations non-gouvernementales actives dans la ville dans le secteur de la migration et de l'intégration (y compris les organisations de migrants) | |
|--|---|
| Maison des Droits et des Migrants (MDM) | Entend développer les capacités d'intervention opérationnelle et de plaider de la société civile tunisienne dans le domaine de la défense des droits des migrants et des réfugiés, et de participer à l'émergence d'un débat public démocratique, éclairé et apaisé sur les questions migratoires en Tunisie. MDM a ouvert à Tunis un espace ressources sur les migrations, un espace de réunion et mis en place un cycle de formations pour la société civile et de rencontres-débats sur les migrations dans l'espace méditerranéen |
| Terre d'Asile Tunisie | Section tunisienne de l'association France Terre d'Asile, accompagne le développement de la société civile tunisienne en matière de questions migratoires et d'asile, dans la perspective d'une saisie progressive de ces questions par les organisations de la société civile |
| L'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT) | Œuvre pour l'unification des étudiants et stagiaires africains et leur intégration dans la société tunisienne en venant en aide aux étudiants en difficultés et en promouvant et valorisant les cultures africaines en terre tunisienne |
| Laboratoire de l'économie sociale et solidaire (LAB'ESS) | Œuvre pour le renforcement des capacités des associations tunisiennes et des porteurs de projets d'entrepreneuriat social à travers le conseil, la formation et la mise en réseau |
| Le Croissant Rouge Tunisien | Intervient sur le territoire de la ville de Tunis en partenariat avec le HCR et l'OIM pour fournir une aide d'urgence (logements et soins) aux migrants et réfugiés en détresse |
| Association Tunisienne de Soutien à la Famille "Yessrine" (ATSF) | Soutient les familles et personnes vulnérables, particulièrement les enfants en difficultés scolaires. ATSF a créé une cellule de soutien scolaire, propose un suivi psychologique et social et des projets pour aider les femmes seules à subvenir aux besoins de leurs enfants. L'association propose aussi des actions d'amélioration de l'habitat et des écoles à Tunis et dans le pays |

COORDINATION ET COOPÉRATION AU NIVEAU DE LA VILLE, SUR LE PLAN RÉGIONAL ET NATIONAL

La ville de Tunis démontre d'une culture de travail inclusif avec la société civile et a collaboré avec des associations dans le cadre de programmes sociaux et culturels. Ces collaborations se sont arrêtées à partir de la révolution de 2011 et la ville cherche aujourd'hui à relancer ces pratiques sur de nouvelles bases.

La municipalité mobilise un ensemble de coordinations interinstitutionnelles pour la mise en œuvre de ses actions courantes et de ses programmes et projets. Cette coordination s'effectue d'abord avec le gouvernorat de Tunis, puis avec l'ensemble des ministères et directions centrales et régionales représentées dans la ville.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Depuis l'indépendance, la municipalité de Tunis a développé de nombreuses activités de coopération internationale, dans le cadre de jumelages et des organisations internationales de villes. La ville participe à des échanges de délégations, conférences internationales, formations et renforcements de capacités pour le personnel municipal dans les domaines de la gouvernance locale, de l'animation et du travail social et culturel.

Tunis est membre entre autres du réseau Medcités de l'UNESCO pour les villes apprenantes, de l'Observatoire international des maires sur le vivre ensemble et préside la Commission dialogue interculturel et paix (AIMF). Dans le cadre des relations de coopération internationale, la Sous-direction de l'enfance, de la jeunesse et des sports a mis en place des échanges pour les jeunes avec plusieurs pays (Espagne, France, Turquie, Algérie, Italie, Maroc, Jordanie, etc.). A cette occasion, des cadres et agents de la municipalité ont bénéficié de formations pour le renforcement de capacités. La Sous-direction des affaires culturelles collabore également avec les centres culturels des pays amis pour l'animation culturelle des quartiers et places publiques.

Le projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée, dans le cadre duquel le profil migratoire de Tunis a été élaboré, est le premier projet portant sur la gouvernance de la migration urbaine auquel la ville participe.

JOUISSANCE DES DROITS DE L'HOMME ET ACCÈS AUX SERVICES POUR LES MIGRANTS, ET MISSIONS CORRESPONDANTES DES AUTORITÉS LOCALES À TUNIS

| | Éducation, formation professionnelle | Emploi et entrepreneuriat | Santé et affaires sociales | Protection contre la discrimination | Hébergement | Participation politique et inclusion dans les processus de prise de décisions au niveau local |
|---|--------------------------------------|---------------------------|--|-------------------------------------|---|---|
| Compétence de la commune | Non | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| Institution communale responsable | | | Département de la culture, de l'enfance, de la jeunesse, des sports et des affaires sociales: 1. Sous-direction des affaires sociales 2. Sous-direction de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports | | Direction Générale de l'aménagement urbain, de la construction et de la réhabilitation | |
| Politiques publiques locales ayant trait aux migrants | | | La ville gère plusieurs programmes d'aides et assistances aux populations vulnérables de la ville, avec l'implication des arrondissements quand nécessaire. La ville a collaboré dans le passé avec des associations de la société civile (avec l'association « Shams » sur des questions de santé, avec l'association « Lions Club » pour l'éducation d'étudiants issus des quartiers pauvres, avec l'association de travail social de Tunis pour l'assistance aux Tunisiens résidant à l'étranger de retour et en difficultés) 3. La ville gère les jardins d'enfants municipaux et programmes généraux | | La ville a développé le projet Oukalas (1991 – 2013) pour faire face à la dégradation d'un parc immobilier surpeuplé de la Médina, suite à l'installation de près de 3000 familles tunisiennes (environ 15 000 personnes) issues de l'exode rural dans six cent logements collectifs. La municipalité de Tunis a élaboré un programme d'intervention pour : <ul style="list-style-type: none"> • Héberger des familles demeurant dans les Oukalas qui menaçaient de s'effondrer • Régénérer les bâtiments publics et privés et proposer de nouveaux logements • Réaffecter les bâtiments publics à des œuvres sociales et culturelles • Encourager les propriétaires privés à la restauration de leurs immeubles par l'octroi de crédits à des conditions favorables intervenir directement en cas d'urgence | |
| Inclusion des migrants | | | 1. Son action, particulièrement celle développée en partenariat avec les associations locales à l'égard des groupes sociaux vulnérables, a bénéficié aux populations migrantes résidant dans les différentes délégations. Le service social de la commune est particulièrement actif dans le centre historique de Tunis où il travaille auprès de populations migrantes en situation irrégulière et de précarité, particulièrement dans deux ensembles d'arrondissements : Medina, Bab Bhar, Bab Souika et Bab Elkhadhra (migrants originaires d'Algérie et d'Afrique sub-saharienne) et Cité Tahrir et Cité Ibn Khaldoun (migrants originaires de Libye et de Syrie) 2. Le service ne développe aucun programme spécifique à l'attention des migrants, mais ils peuvent intégrer les programmes généraux de la municipalité. C'est ainsi que des enfants non tunisiens sont admis dans certains jardins d'enfants municipaux | | Le projet Oukala est une initiative municipale qui n'a pas été conçu dans le cadre de la politique nationale migratoire; elle a pourtant contribué à l'accueil et l'intégration de familles nécessiteuses tunisiennes issues de la migration interne (rurale/urbaine essentiellement) en améliorant leurs conditions de vie à Tunis | |
| Commentaires | | | | | | |